



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

CAP Prévention Santé Environnement

GRILLE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

2023-06 Métropole (id 23R)

Thématique A - Thématiques B et/ou D - Thématique C

Questions

COMPÉTENCES

C2 : Appliquer une méthode d'analyse dans une situation donnée
 C3 : Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
 C4 : Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation
 C5 : Argumenter un choix
 C6 : Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté
 La compétence C1 « traiter une information » sera évaluée et intégrée dans l'ensemble des autres compétences.

Réponses attendues pour un niveau maîtrisé

Réponses pour les autres niveaux de maîtrise*
Le niveau NT correspond à une question non traitée ou une réponse hors sujet

Niveau Acceptable

Niveau Insuffisant

Partie 1

Q1.1 C2	☒ Pourquoi un français sur deux ne pratique jamais de sport		
Q1.2 C2	image du sport : image de compétition et performance + univers masculin environnement : manque d'accès à des équipements et/ou à une offre adaptée contraintes personnelles : manque de temps + manque de motivation	4 réponses bien positionnées	2 au 3 réponses bien positionnées
Q1.3 C5	2 arguments : L'activité physique régulière est essentielle pour : - être en bonne santé / éviter d'avoir des maladies - mieux vieillir et de rester plus autonome - faire des rencontres - limiter le stress - diminuer le coût des soins pour la sécurité sociale	1 argument juste parmi les 2 propositions ou un seul argument juste	1 argument peu précis (bon pour la santé...)
Q1.4 C3	2 éléments consommés : dioxygène/oxygène et glucose/sucre	1 élément juste	O ₂ et/ou C ₆ H ₁₂ O ₆
Q1.5 C5	Pour apporter <u>plus rapidement</u> / <u>en plus grande quantité</u> les éléments (glucose + dioxygène) <u>nécessaires à la contraction des muscles</u> .	1 des 2 notions soulignées	
Q1.6 C4	2 activités de la vie quotidienne : se déplacer au maximum à pied ou à vélo / jardiner / bricoler / se balader plutôt que de rester devant les écrans / emprunter les escaliers plutôt que l'ascenseur / promener le chien... <i>Ou toute autre réponse cohérente</i>	1 seule réponse juste	1 réponse juste et 1 réponse erroné
Q1.7 C2	Qualité de l'air : émissions de gaz à effet de serre. Diversité des espèces : atteintes à la biodiversité Disponibilité des ressources : l'épuisement des ressources	2 réponses justes en rapport avec l'élément impacté	1 réponse juste en rapport avec l'élément impacté
Q1.8 C3	L'empreinte carbone correspond aux émissions de gaz à effet de serre liées à une activité.	L'empreinte carbone correspond aux émissions de CO ₂ (ou autre exemple de GES)	

CAP Prévention Santé Environnement

Q1.9 C3	La fabrication		
Q1.10 C4	2 mesures individuelles : acheter un smartphone durable / acheter un téléphone d'occasion ou reconditionné / protéger son smartphone pour limiter sa casse / le faire réparer lorsque cela est possible / le rapporter en magasin dans les bacs prévus à cet effet s'il ne fonctionne plus / le donner à quelqu'un ou à des associations	1 mesure individuelle correcte	1 mesure individuelle correcte + 1 erronée
Partie 2			
Q2.1.1 C2	3 dangers - bruit - poussière - machines dangereuses (coupantes) / scie circulaire	2 dangers justes	1 seul danger juste ou 2 dangers justes et 1 erroné
Q2.1.2 C2	Situation dangereuse : Simon travaille dans un atelier bruyant / poussiéreux / Simon découpe des planches à l'aide d'une scie circulaire Danger : bruit / poussière / (lame) de la scie circulaire Événement dangereux : chaque jour depuis 3 ans / la planche dérape Opérateur : Simon (menuisier depuis 3 ans) Dommage : surdité / problème respiratoire (asthme, cancer des sinus...) / coupure à la main <i>OU autre dommage pertinent par rapport au danger</i>	2 ou 3 éléments en plus de l'opérateur + Cohérence des éléments entre eux (ex : scie / coupure)	Autres cas comportant au moins 2 éléments
Q2.1.3 C4	1 mesure de prévention en lien avec le PAD : <u>Bruit</u> : limitation du temps d'exposition / isolation acoustique de l'atelier / protection auditive <u>Poussière</u> : limitation du temps d'exposition / aspiration centralisée <u>Lame de scie</u> : carter de protection / contrôle de l'équipement / fiche de poste <i>OU autre mesure pertinente par rapport au danger</i>	1 mesure non en lien avec le risque analysé dans le PAD mais en lien avec la situation	
Q2.1.4 C3	1 acteur : le CSE / le SST / le Salarié compétent pour la protection et la prévention des risques professionnels (PPRP) / le chef d'entreprise	Un acteur de prévention externe à l'entreprise	
Q2.1.5 C3	☒ Risque mécanique		2 cases cochées dont la bonne réponse
Q2.1.6 C3	150 000 journées perdues par an	La réponse est formulée mais non entourée sur le doc 2	
Q2.1.7 C5	- Les journées perdues provoquent un retard de production / une perte d'argent pour l'entreprise ou - Les entreprises doivent payer des cotisations à la CARSAT en fonction du nombre d'AT et de MP de l'année précédente	Réponse moins pertinente : temps perdu pour rechercher un remplaçant, travail de moins bonne qualité...	
Q2.2.1 C5	Protéger Justification : pour éviter un suraccident ou une aggravation de la situation		« Protéger » seul sans la justification
Q2.2.2 C4	RCP / réanimation cardio-pulmonaire / massage cardiaque	Demander aux secours la conduite à tenir	
Q2.2.3 C4	Un défibrillateur / DAE / DEA		

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.